

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil a retenu les services de 9210-2185 Québec inc./Sablière SAD pour la fourniture de 500 tonnes de sable d'abrasif de type CG-14. Résolution 2016-05-108

Par la résolution 2016-05-111, le conseil a autorisé la vente de 2 pneus usagés du camion Ford Sterling 2001 pour la somme de 200 \$, à 9210-2185 Québec inc./Sablière SAD.

Le conseil a décrété des travaux d'amélioration du réseau routier en appropriant la somme de 120 584 \$. Résolution 2016-05-113

La résolution 2016-05-124 autorise l'achat de 45 tonnes métriques de sel à déglacage pour la saison hivernale 2016-2017, auprès de Mines Seleine, au coût de 109,75 \$ la tonne métrique, taxes en sus.

Du nouveau pour augmenter la qualité des activités du Service des travaux publics : une plaque vibrante (compacteur) au coût de 2 349 \$ et un balai tasseur, 14 040 \$, les taxes sont en sus. Résolutions 2016-05-127 et 2016-05-128

À LA RECHERCHE DE PERSONNES INTÉRESSÉES À LA SURVIE DE LA PATINOIRE...

Les citoyennes et les citoyens de la municipalité ont été invités, lors de la publication du bulletin d'avril dernier, à œuvrer pour le maintien de la patinoire au cours du prochain hiver et à contacter M. Rémi Fortin, au 418 224-3109. À ce jour, M. Fortin n'a reçu aucune offre de service.

Serait-ce que les remerciements sincères..., avec promesse d'indexation, comme salaire de base sont jugés insuffisants? Les avantages sociaux que procurent la satisfaction d'œuvrer **BÉNÉVOLEMENT**, sont-ils jugés comme désuets, surannés, démodés?!

Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des options personnelles, lesquelles sont très diverses : être utile à la société, défendre une juste cause, occuper une partie de son temps libre, élargir sa vie sociale, voire... compléter son curriculum vitae...

Et mieux encore... se préoccuper des jeunes de Saint-René, les adultes de demain.



418 224-3109

Être bénévole à la patinoire... c'est être attentif aux besoins des jeunes et des moins jeunes de la communauté.

BABILLARD La vie communautaire

Club des 50 ans et + - Terminons la saison en beauté

Soirée spéciale le samedi 4 juin 2016, 20 h 30

L'Amitié en musique! - Plusieurs invitées et invités

Retrouvailles avec d'anciens musiciens ou orchestres

Prix de présence - Buffet en fin de soirée

Venez en grand nombre vous amuser et danser

Au plaisir de vous rencontrer!

Chevaliers de Colomb – Fête des Pères

Samedi 11 juin 2016, 17 h

Soirée de danse avec Sylvie et Serge

Pour réserver : 418 224-3540 et 418 224-3721

Bibliothèque municipale

Responsable : Mme Paulette Dugas : 418 224-3721

Heures d'ouverture



Lundi : 18 h 30 à 20 h

Mardi : 14 h à 16 h

« Un enfant qui lit...

sera un adulte qui pense... »

Votre biblio et sa responsable vous attendent.

Séance ordinaire du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire se tiendra

lundi 6 juin 2016 à 19 h 30.

Séance de la MRC de La Matanie

Mercredi 15 juin 2016, à 20 h.



Municipalité de Saint-René-de-Matane

178, avenue Saint-René - C. P. 58 - Saint-René-de-Matane - G0J 3E0

Courriel : st-renedematane@lamatanie.ca

Tél. : 418 224-3306

Télec. : 418 224-3259

Bulletin d'information municipale

Mai 2016 - 48^e numéro

Le Service de l'administration informe...

Le conseil municipal a pris acte du dépôt du rapport financier concernant l'exercice financier 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-René-de-Matane. Résolution 2016-05-099

Le conseil a approuvé le mouvement du personnel de la Municipalité au 30 avril 2016. Résolution 2016-05-100

À la suite de la demande écrite, le conseil a autorisé l'utilisation du sous-sol de la mairie par les organismes Notre Jardin Biologique, le cercle des Fermières et COSMOSS de Matane. Résolution 2016-05-101

En conformité avec la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec, qui stipule que le drapeau du Québec doit occuper la place d'honneur sur tous les édifices relevant de son autorité ainsi que sur les hôtels de ville et les mairies, le conseil a autorisé l'achat de 2 drapeaux fleurdelisés au coût unitaire de 51,30 \$, taxes et frais de livraison en sus. Résolution 2016-05-102

Le mandat d'inspection et vérification annuelle des extincteurs chimiques des bâtiments municipaux, pour l'exercice financier 2017, a été accordé aux Entreprises Préventech de Matane. Résolution 2016-05-103

Par la résolution 2016-05-110, le conseil a autorisé la vente du réfrigérateur à 2 portes coulissantes pour la somme de 150 \$, à M. Jean-Étienne Chassé.

La Municipalité a accordé son appui à SOGERM relativement à une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de développement des milieux forestiers de la MRC de La Matanie concernant le projet de remplacement de la signalisation des fosses de la rivière Matane. Résolution 2016-05-112

Le conseil a mandaté Isabelle Durette Architecte inc. pour les travaux de préparation d'esquisses et d'estimation des coûts pour la construction d'un nouveau bâtiment desservant la patinoire. Le coût du mandat est de 1 150 \$, taxes en sus. Résolution 2016-05-114

Un avis de motion a été donné pour l'adoption du règlement numéro 2016-11, intitulé Règlement sur la prévention incendie et abrogeant le règlement numéro 2008-02.

Le renouvellement du mandat de Raymond Chabot Grant Thornton concernant la vérification comptable externe annuelle, pour l'exercice financier 2016, a été autorisé. Résolution 2016-05-125

Le conseil félicite la jeune citoyenne Adèle Charette, demi-finaliste au « 10^e Festival de Trois-Pistoles en chansons » et contribue au livre-souvenir 2016. Résolution 2016-05-133

La résolution 2016-05-135 autorise l'achat et l'installation de jardinières fleuries le long de l'avenue Saint-René.

MRC de La Matanie

La campagne annuelle d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) à l'amélioration de la qualité des matières résiduelles récupérées est en cours dans la MRC pour une durée de 15 semaines, soit du 10 mai au 20 août 2016.

La MRC ira à la rencontre des citoyennes et citoyens, et des gestionnaires de commerces pour les renseigner sur les bonnes pratiques concernant les matières résiduelles.

Lors de ces rencontres, il se possible de s'informer sur :

- les habitudes à adopter pour **réduire** sa consommation
- les bonnes pratiques concernant le **recyclage**
- le **réemploi** des matières résiduelles
- les techniques de **valorisation** de matières organiques

Cette campagne représentera également une occasion de faire part de vos commentaires et de vos besoins en lien avec la gestion des matières résiduelles sur le territoire de La Matanie.

Pour information complémentaire :
Benoit Lévesque Beaulieu : Cellulaire : 581 232-04
Nixon Sanon : Téléphone : 418 562-6734, poste 225

C'EST POUR BIENTÔT...

Les **30 et 31 mai 2016**, un des camions de l'entreprise Bouffard Sanitaire inc. sillonnera le territoire de la municipalité. **La collecte des gros rebuts** vous est offerte. Les matériaux de construction et de démolition, les vieux pneus, les huiles usées, la peinture et les bacs d'ordures ménagères ne sont pas admis. À noter également que les résidus verts tels le gazon, les branches des arbres, les feuilles mortes ne sont pas acceptés dans cette opération de nettoyage. De plus, afin de favoriser la récupération, nous vous demandons de trier vos gros rebuts recyclables tels le carton, le métal, le plastique, le verre, et de les placer dans une pile distincte en bordure de la voie publique. **Le parcours de la collecte se fera qu'une seule fois...**, *pas de retour sur le circuit.*

QUE FAIRE AVEC VOS VIEUX PNEUS?

Rien de plus simple! Apportez-les sur le terrain de l'entrepôt à sel, au 11, rue de la Fabrique. Recyc-Québec les récupère. Une façon écologique de s'en débarrasser.

Ma municipalité, je l'habite fièrement, je l'habite proprement!

En matière d'urbanisme

Les résolutions 2016-05-115 à 2016-05-122 ont pour objet l'adoption des règlements n^{os} 2016-02 à 2016-09 dans le cadre des modifications apportées à la réglementation d'urbanisme.

Préparons la saison des rénovations! – Prenons les mesures pour amorcer les travaux au moment désiré!

Avec le retour de la belle saison, on a le goût de rénover, de modifier, ou de construire. Commençons par le début! Demandons les permis avant de débiter les travaux. C'est la meilleure méthode pour éviter les désagréments. Pour obtenir satisfaction, il faut demander le permis requis. L'inspecteur en bâtiment est qualifié dans son domaine, mais il n'est pas encore un faiseur de miracles. Il doit prendre le temps nécessaire pour s'assurer que les projets respectent la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire municipal. Si l'inspecteur en bâtiment a ses responsabilités en ce qui regarde la délivrance des permis, les citoyens ont également leurs responsabilités en ce qui regarde leurs demandes.

C'EST LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE... ÉCOLO

Le grand ménage du printemps se poursuit. Les produits d'entretien ménager énumérés plus bas sont simples, efficaces et écologiques. Ils ne sont pas dispendieux, mais très écologiques. N'hésitez pas à les tester.

Nettoyant pour four à micro-ondes : Chauffer 2 tasses d'eau avec un quartier de citron ou ¼ tasse de vinaigre dans le four à micro-ondes pendant 3 à 4 minutes. La vapeur nettoiera l'intérieur. Par la suite, vous n'avez qu'à essuyer.

Nettoyant pour mélamine : ½ c. à thé de savon à vaisselle + 3. c. à table de vinaigre + ½ c. à thé d'huile d'olive + ½ tasse d'eau tiède. Bien mélanger. Vaporiser et essuyer.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE... - ...EN JOURNÉE ET/OU EN SOIRÉE - MAI ET JUIN 2016

2 mai : Séance ordinaire du conseil municipal – Maire, conseillers et conseillères, DG

4 mai : Formation à Saint-René – « SIMDUT et déneigement » – Employés municipaux et autres municipalités locales – Journée

6 mai : Rencontre - Planification stratégique des investissements en infrastructures – BPR et directrice générale – Maire absent

11 mai : Formation « RCR », à Matane – 1^e partie - Journée – Directrice générale

12 mai : Rencontre à la MRC en après-midi – Programme PIIRL – Maire absent – Municipalité pas représentée

16 mai : Rencontre à Saint-René – Table d'harmonisation en loisir pour les aînés – Mmes Lucille Porlier, Jessy Leclerc, Jacqueline Bourget et DG

16 mai : Rencontre à Saint-René dans le cadre du loisir intermunicipal – 19 h – MM. Rémi Fortin, et Steve Lavoie du CODEL, DG

17 mai : Rencontre de travail – Préparation à la négociation de la convention collective des employés municipaux – 5 élus et DG

18 mai : Formation « RCR », à Matane - 2^e partie - Journée - Directrice générale

19 mai : Rencontre à la MRC – Règlement sur la qualité de vie - Journée - Directrice générale

24 mai : Ouverture de soumissions – Réfection des toitures du réservoir et du puits d'eau potable – DG et adjointe administrative

25 mai : Ouverture de soumissions – Inspections des conduites d'égout – DG et adjointe administrative

26 mai : Rencontre de travail – Préparation à la négociation de la convention collective des employés municipaux – Élus et DG

30 mai : Rencontre avec M. Mathieu Déborbe concernant certaines réglementations – 18 h 30

Rencontre de travail préparatoire à la séance ordinaire du 6 juin 2016 - Élus et DG

6 juin : Séance ordinaire du conseil – 19 h 30 – Maire, conseillers et conseillères, DG

QUELQUES MOTS SUR... LA SAISON DU BARBECUE

Bientôt la saison du B.B.Q.! Voici quelques conseils préventifs du Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie.

Vérification du barbecue avant le premier usage de la saison

- Retirer toutes les pièces mobiles
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil ainsi que les pièces mobiles
- Asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites
- Si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz, ces bulles confirment qu'il y a une fuite. Remplacer les pièces défectueuses avant d'utiliser votre barbecue

Transport de la bombonne en voiture

- Garder la bombonne bien immobilisée en position debout
- Ne **jamais** mettre la bombonne dans l'habitacle du véhicule
- S'assurer que la valve de sécurité est bien fermée
- Garder une fenêtre ouverte
- S'assurer que les bombonnes de 20 kg (45 lb) sont munies d'un bouchon d'étanchéité

Chronique à suivre en juin.

Une cure d'entretien pour le centre communautaire...

La Municipalité a reçu une aide financière du gouvernement du Canada de 20 220 \$ pour la réfection du centre communautaire, ce qui devait couvrir le coût des travaux.

La pose du contreplaqué sur le plancher devait être exécutée par le personnel du Service des travaux publics.

À la suite d'une plainte, la Commission de la construction du Québec a débarqué à Saint-René. Donc, la pose du contreplaqué a dû être confiée à Denis Décoration Ltée. **En conséquence**, il en coûte **880 \$**, taxes en sus, aux contribuables pour la pose du contreplaqué.

Moment de réflexion



*« Les leaders ne forcent personne
à les suivre,
ils les invitent à un voyage. »*

Charles S. Lawer